

## Réunion Conseil municipal du 01 avril 2021

Présents : Jean-Luc BALADRE, Alain LONGE, Annie CAVIER, Isabelle TOULZAC, Nathalie FAVRESSE, Martine PERIE, Fabien PAGES, Maxime DELCAYRE, Pascal LEFEVRE

Mme COGNE Corinne, représentante de la Perception

Mme ALASSET Julie, secrétaire de mairie

Mme TEILHARD Jocelyne, secrétaire de mairie

Absents excusés : Didier TAMAGNAUD, donne pouvoir à Alain LONGE  
Daniel BARES, donne pouvoir à Pascal LEFEVRE

### Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte -rendu du Conseil Municipal du 25 Février 2021
- Election Commission Appel d'Offres
- Point Travaux
- Vote du Taux des Taxes
- Vote du Budget Principal 2021
- Vote du Budget du Service Assainissement 2021
- Questions diverses

### Désignation du secrétaire de séance :

M. Pascal LEFEVRE est désigné secrétaire de séance.

### Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 février 2021 :

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 février 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### Election Commission Appel d'Offres :

Vu, la démission de M. BARRES Daniel de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu, le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles **L1414-2** et **L1411-5**,

Considérant qu'il convient de désigner à bulletin secret les membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres,

Considérant que pour une commune de moins de 3500 habitants la Commission d'Appel d'Offres est composée par le Maire, président, et par trois membres du Conseil Municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offre est présidée par le Maire,

**Décide** de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

**Membres titulaires :**

Nombre de votants : 10

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombres de suffrages exprimés : 10

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir)

Liste 1 : 10 voix, donc 3 sièges

**Proclame** élus les membres titulaires suivant :

Alain LONGE / Martine PERIE / Maxime DELCAYRE

**Membres suppléants :**

Nombre de votants : 10

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombres de suffrages exprimés : 10

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir)

Liste 1 : 10 voix, donc 3 sièges

**Proclame** élus les membres suppléants suivant :

Nathalie RABBE / Isabelle TOULZAC / Didier TAMAGNAUD

**Vote du taux des taxes :**

Mme. Jocelyne TEILHARD et Mme COGNE exposent le nouveau mode de calcul des taux des taxes foncières sur le bâti et le non-bâti. Alors que ce dernier reste inchangé (97.25%), le taux de la taxe foncière sur le bâti (36.29%) inclut désormais la part départementale (23.46%).

Ces nouveaux taux sont validés à l'unanimité des membres présents et représentés.

## Vote du Budget du Service Assainissement 2021 :

Section Exploitation : Budget à l'équilibre pour une somme de 144 565,85 € en dépenses et en recettes.

Section Investissement : Budget à l'équilibre pour une somme 62 569,63 € en dépenses et en recettes.

Soit un budget total à l'équilibre de 207 135,48 euros.

Budget Assainissement adopté avec 10 voix pour.  
(M. PAGES Fabien est absent excusé lors de ce vote)

MEYRONNE - MEYRONNE - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	191 978,06	145 024,67
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 46 953,39
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>191 978,06</b>	<b>191 978,06</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	55 246,46	16 366,59
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	25 362,98	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 64 242,85
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>80 609,44</b>	<b>80 609,44</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>272 587,50</b>	<b>272 587,50</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311.11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311.11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## Vote du Budget Principal 2021 :

Section Fonctionnement : Budget à l'équilibre pour une somme de 191 978.06 € en dépenses et en recettes.

Section Investissement : Budget à l'équilibre pour une somme 95 609.44 € en dépenses et en recettes.

Soit un budget total à l'équilibre de 287 587.50 euros.

Le Budget Assainissement est adopté avec 11 voix pour.  
(M. PAGES Fabien est présent lors de ce vote)

MEYRONNE - MEYRONNE - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	191 978,06	145 024,67
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 46 953,39
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	191 978,06	191 978,06
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	70 246,46	31 366,59
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	25 362,98	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 64 242,85
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	95 609,44	95 609,44
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	287 587,50	287 587,50

### **Point Travaux :**

La mairie a reçu plusieurs devis concernant la réalisation de travaux sur les bâtiments municipaux :

- Devis de M. PERLOT : mise aux normes de la salle des fêtes (films occultants, crémones, serrures...) et de l'ancienne école.

Ces travaux sont indispensables dans le cadre de la sécurité pour les ERP (Etablissements Recevant du Public) et ont été notifiés dans la dernière visite de sécurité.

- Devis de M. PERLOT : remplacement fenêtre logement du Suquet
- Devis de M. PERLOT : remplacement porte bureau du Maire

L'ensemble des devis, pour un montant total de 2 244.03 €, sont validés par le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Questions diverses :**

Mme FAVRESSE Nathalie présente le devis du matériel informatique (PC portable et vidéoprojecteur) de M. CAPO pour une somme de 1229.40 € TTC.  
Achat validé par le Conseil Municipal.

La Mairie de Meyronne a été relancée par CAUVALDOR pour la réalisation de colonnes enterrées pour les déchets.  
Avis défavorable.

Contact sera pris avec CAUVALDOR, pour avoir des informations sur le Fonds de Soutien du Patrimoine.

A l'initiative de Mme FAVRESSE Nathalie, une réflexion sera envisagée sur la mise en valeur de notre commune (anciens hameaux, artisans et anciens artisans, remise en état de la bascule, ...).

Rendez-vous pris pour le samedi 17 avril pour nettoyer l'ancienne décharge municipale.

NATURA 2000 répond favorablement à la proposition initiale de la Commune. Leur proposition d'inclure quelques parcelles de plus est cohérente.

Décision prise d'enlever le bloc béton qui servait de support au receveur de verre.

Une rénovation du grenier au-dessus de l'appartement de la mairie est à prévoir à court terme afin de stocker des archives. Une demande de devis sera réalisée auprès de l'entreprise de M. PERLOT.

**Mr Le Maire lève la séance à 15h00**